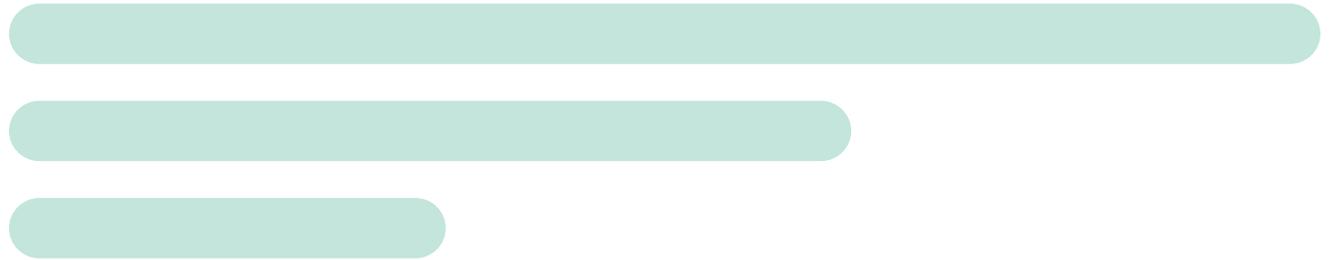


RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ

2023



Syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères
de la Région de Tournan-en-Brie

SIETOM 77 - 45 route de Fontenay - 77220 Tournan-en-Brie

SIETOM77
Réduire, réutiliser, recycler

**«NOUS N'HÉRITONS PAS DE LA TERRE DE NOS PARENTS,
NOUS L'EMPRUNTONS À NOS ENFANTS.»**



SOMMAIRE



LE MOT DU PRÉSIDENT 4



PRÉSENTATION DU SIETOM 5 - 8



RESSOURCES - INGENIÉRIE - PROJETS 9 - 12



COMMUNICATION - PRÉVENTION 13 - 22



PRÉ-COLLECTE - COLLECTE 23 - 40



DÉCHETTERIES 41 - 46



TRAITEMENT 47 - 54



SYNTHÈSE 55- 56



COÛTS FINANCIERS 57 - 61

LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année de mi-mandat a été décisive sur le plan de la co-construction de notre avenir. «Horizon 2030» a constitué la feuille de route proposée début 2023 pour répondre aux enjeux qui sont les nôtres.

Dans le respect des évolutions réglementaires, nous avons mené ensemble plusieurs chantiers de front.

L'extension des consignes de tri débutée fin 2022 a montré ses premiers résultats cette année. Les indicateurs de performance relatifs aux emballages manifestent un tri en pleine évolution : 17% d'emballages supplémentaires comparativement à l'année 2022. Le tri dans nos déchetteries a également été élargi sous l'impulsion de nouvelles filières. Nous accueillons depuis cette année quatre nouveaux flux permettant d'affiner encore la typologie des apports et leur valorisation.

Obligatoire début 2024, le tri à la source des biodéchets fait partie intégrante de notre politique depuis de nombreuses années. Favoriser la pratique du compostage permet de réduire la quantité d'ordures ménagères à incinérer et renforce la valorisation organique. Les sessions de sensibilisation ont été quasiment doublées en 2023 permettant d'atteindre une dotation de près de 20 % de la population. Un groupe de travail a préparé parallèlement une phase de test pour 2024 permettant de mesurer l'impact réel du compostage individuel et collectif et d'éprouver l'efficacité du tri des restes alimentaires dans des points d'apport volontaire.

Nos propositions se multiplient mais les efforts de tous sont essentiels. Force est de constater en 2023 une nette diminution des ordures ménagères. La gestion des végétaux au jardin couplée aux apports en déchetterie ont été des solutions mobilisées.

Aussi, pour la 7^{ème} année consécutive, nous avons pu maintenir des taux de TEOM sans augmentation tout en investissant pour l'avenir. La fourniture de bacs d'ordures ménagères pour nos 39 communes a été dimensionnée pour une dotation en trois phases. La première a débuté en fin d'année avec les communes de Pontault-Combault et Roissy-en-Brie.

Munis d'une puce pour anticiper une possible mise en place de la tarification incitative, ces bacs seront surtout destinés à apporter une modernisation de nos services et à favoriser la propreté de notre environnement.

Introduire une incitation financière et individuelle est une réflexion qui a été amorcée en groupe de travail mais qui demande une maturation.

Notre avenir est à la réduction prioritairement, à la valorisation matière et organique mais aussi à la réutilisation.

Dans cette perspective, le projet de construction de la nouvelle déchetterie et recyclerie à Pontault-Combault est en marche avec le lancement cette année du concours de maîtrise d'oeuvre.

Gardons le cap et actionnons à notre rythme tous les leviers pour la réduction des déchets et l'avenir de notre territoire.



Dominique RODRIGUEZ
Président du SIETOM
Maire de Presles-en-Brie

Réalisation : SIETOM de la Région de Tournan-en-Brie
45 route de Fontenay 77220 Tournan-en-Brie
Impression : Imprimeries Morault (60)
Imprimé sur papier 100% recyclé
Version dématérialisée sur www.sietom77.com
(rubrique Publications)
Crédit photo : SIETOM - SIETREM - Re_fashion - ©123RF/
Rawpixel /Volhah /Serezniy /Lurii-Bukhta - ©Citeo/ Christian
Malette /Jean-Michel de Forceville

Partenaires institutionnels :





PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SIETOM



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

POPULATION ET PÉRIMÈTRE DU SIETOM

Ses adhérents – Répartition des habitants (Communes, Communautés de Communes et d'Agglomération).

157 666 habitants

63 211 foyers

35 % habitat vertical

65 % habitat pavillonnaire

■ Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne : 38,41 %
(2 communes – 60 551 hab – 23 961 foyers)

■ Communauté de Communes Le Val Briard : 13,08 %
(13 communes – 20 623 hab – 8 413 foyers)

■ Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux : 12,43 %
(14 communes – 19 601 hab – 7 914 foyers)

■ Communauté de Communes Les Portes Briardes : 29,50 %
(5 communes – 46 511 hab – 18 632 foyers)

■ Communauté de Communes l'Orée de la Brie : 4,64 %
(2 communes – 7 321 hab – 3 076 foyers)

■ Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine : 0,56 %
(2 communes – 886 hab – 339 foyers)

■ Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire : 1,38 %
(1 commune – 2 173 hab – 876 foyers)



SES INSTALLATIONS

- Siège social (Tournan-en-Brie)
- Quai de transfert des emballages (Tournan-en-Brie)
- Quai de transfert des ordures ménagères (Ozoir-la-Ferrière)
- Réseau de 6 déchetteries (Gretz-Armainvilliers, Ozoir-la-Ferrière, Evry-Grégy-sur-Yerres, Fontenay-Trésigny, Roissy-en-Brie, Pontault-Combault)



SES COMPÉTENCES

Depuis 2022 : Syndicat mixte fermé pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères

Ses compétences sont :

- La collecte des déchets ménagers sur 39 communes, dont Pontault-Combault en régie depuis le 1er avril 2018
- Le traitement de l'ensemble des tonnages collectés sur les 39 communes

SON ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

COMITÉ SYNDICAL

97 délégués titulaires

85 délégués suppléants

5 réunions du comité syndical

6 réunions du bureau syndical

8 COMMISSIONS

- Appel d'offres
- Finances
- Communication et information
- Collecte des déchets
- Traitement des déchets
- Déchetteries
- CCES du PLPDMA
- CCSPL

BUREAU SYNDICAL



Dominique
RODRIGUEZ
Président



Dominique
BECQUART
1^{er} Vice-Président



Dominique
BENOIT
2^{ème} Vice-Président



Laurent
GAUTIER
3^{ème} Vice-Président



Marie-Laure
MORELLI
4^{ème} Vice-Présidente



Jean-Bernard
BLONDIN
5^{ème} Vice-Président



Jacqueline
MOERMAN
6^{ème} Vice-Présidente



Jean-Paul
BONVOISIN



Jonathan
CHAUMONT



Hocine
OUMARI



Stéphane
ROBERT



RESSOURCES - INGÉNIERIE PROJETS



RESSOURCES

(ressources humaines – finances – marchés publics – suivi juridique)

Ressources humaines (au 31/12/2023) :

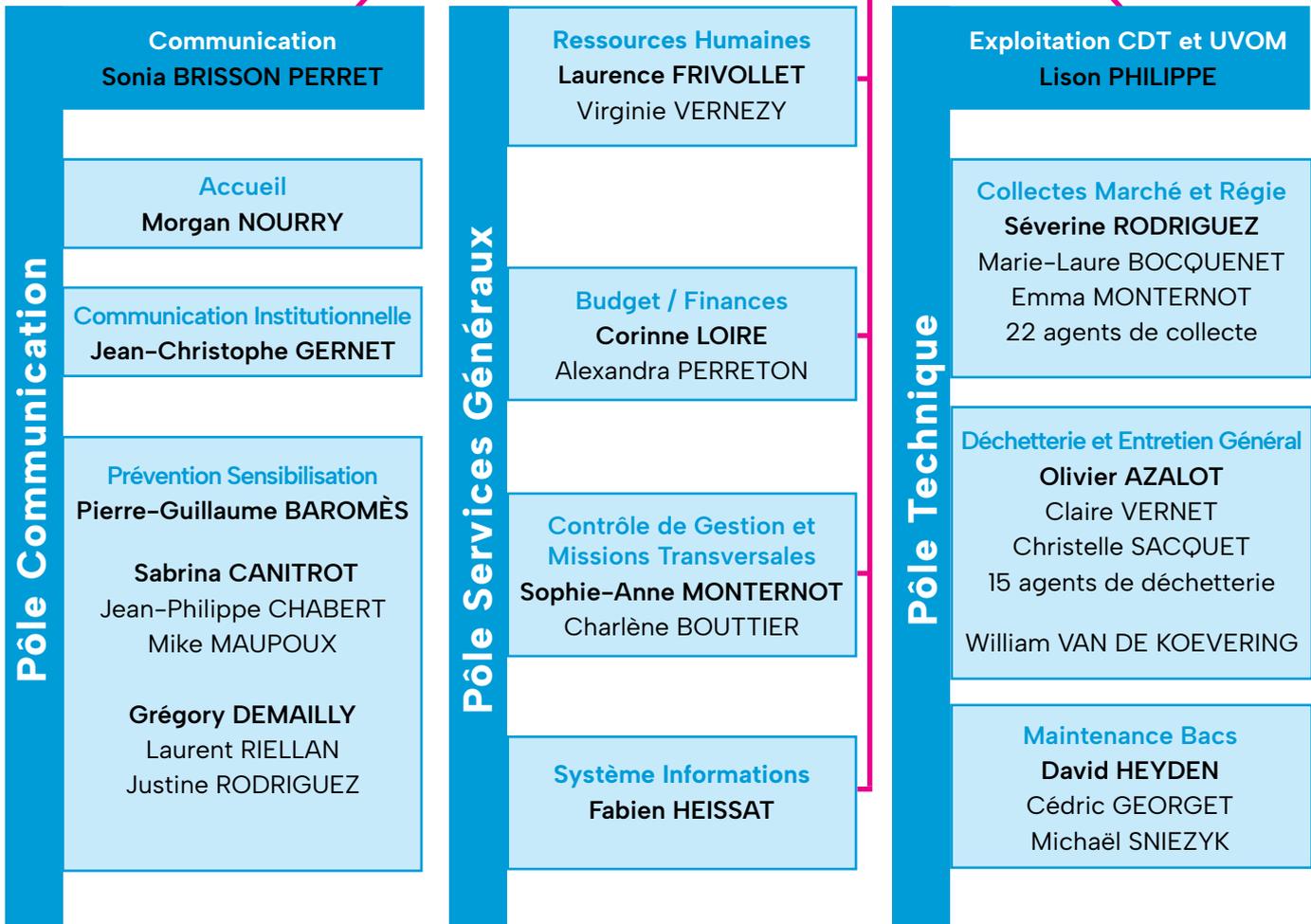
- 31 agents au siège
- 22 agents de collecte
- 15 agents de déchetterie

ORGANIGRAMME

Présidence
Dominique RODRIGUEZ

Direction Générale des Services
Émilie TILLY

Assistante de Direction et
Affaires Juridiques
Christine MAUCOLIN



Evènements marquants Ressources humaines :

- Mise en place de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle
- Mise en place des titres restaurant pour 2024
- Modification de la participation financière à la protection sociale complémentaire
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive
- Adhésion à la convention unique du Centre de Gestion (missions facultatives portant sur l'hygiène, la sécurité, l'expertise statutaire Ressources Humaine et accompagnement du handicap)
- Création d'un emploi non permanent de chargé de mission biodéchets
- Création du grade Rédacteur Principal de 1ère Classe permettant le recrutement d'un agent Responsable Adjoint du Service Financier

Finances :

- Maintien des taux de la TEOM
- Traitement de 1 989 écritures par le service financier : 1 731 mandats et 258 titres
- Mise à jour de l'inventaire des immobilisations dans le cadre de la préparation à la M57
- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour 2024

Marchés publics :

Notification des marchés suivants :

- Traitement des déchets végétaux : Brangeon Ecoservices
- Outils de communication :
 - Lot 1 – impression sur support papier : Imprimerie de Compiègne – groupe des imprimeries Morault
 - Lot 2 – Signalétique : Reprocolor
- Fourniture et distribution de conteneurs de collecte en porte-à-porte et apport volontaire
 - Lot 1 : fourniture de conteneurs roulants : Sulo France
 - Lot 2 : enquête et distribution de conteneurs OM : Schäfer Plastics France
 - Lot 3 : fourniture de BAV aériennes : UTPM Environnement
- Maîtrise d'œuvre pour la construction de la déchetterie recyclerie de Pontault-Combault : Groupement JFS Architectes

INGÉNIERIE / PROJETS / ETUDES

Centre de tri :

Pas de travaux majeurs en 2023 compte tenu de l'arrêt de l'installation

- Transfert des emballages au SIETREM depuis le 2 octobre 2022
- Maintien en activité :
 - du quai de déchargement des emballages
 - des alvéoles verre, papier, carton
- Pont bascule

Location d'un pont bascule en remplacement du matériel d'origine devenu obsolète

Siège :

Pas de travaux extérieurs

Déchetteries :

- Diverses réparations, notamment des grillages, suite à des intrusions sur le réseau
- Mise en place de «clés intelligentes» permettant le contrôle d'accès des agents aux installations
- Modernisation du système de vidéo surveillance avec installation de caméras motorisées rotatives
- Mise en place des équipements nécessaires aux nouveaux flux :
 - Articles de Sport et de Loisirs
 - Articles de Bricolage et Jardin
 - Jouets
 - Outils du peintre

Unité de Valorisation des Ordures Ménagères :

- Utilisation en quai de transfert pour les ordures ménagères

Projets/ Etudes :

- Contrat d'objectifs annuel CITEO et Soutien à la Connaissance des Coûts
- Convention nouveau barème CITEO
- Etude de mise en oeuvre de la tarification incitative (ARTELIA et ESPELIA)
- Constitution groupe de travail biodéchets et préparation des solutions de tri à la source pour 2024
- Lancement concours de Maîtrise d'Oeuvre pour la nouvelle déchetterie et recyclerie à Pontault-Combault



COMMUNICATION - PRÉVENTION



COMMUNICATION – PRÉVENTION

LA COMMUNICATION À DOMICILE

Nombre de personnes rencontrées

700

(744 en 2022)

LA COMMUNICATION GRAND PUBLIC

Nombre d'habitants sensibilisés

1 096

(1 511 en 2022)

LA COMMUNICATION EN MILIEU SCOLAIRE

Nombre d'élèves sensibilisés

5 058

(1 559 en 2022)



Jardin de Printemps à Gretz-Armainvilliers



Journées du Développement Durable
à Ozoir-la-Ferrière

LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE

Site internet

Nombre de connexions

84 123

92 078 en 2022

Nombre de mails

1 453

1728 en 2022

Newsletter

Nombre d'abonnés

1 985

1 206 en 2022

Nombre de newsletters

9

18 en 2022

Page Facebook

Nombre d'abonnés

1 542

1 247 en 2022

Nombre de publications

54

54 en 2022



Formulaires en ligne :

- ▶ compostage domestique
- ▶ contact
- ▶ livraison, réparation bacs de tri
- ▶ animations scolaires
- ▶ carte de déchetterie



L'ACCUEIL TELEPHONIQUE

Gestion des appels au standard

5 493

(5 852 en 2022)

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Sietom infos imprimés et distribués

2 numéros

en 64 000 exemplaires



n° 54 mai 2023



n° 54 novembre 2023

Nombre d'outils pour soutenir les actions

25



Mémo compostage



Sticker bac vert



Carnet compostage



Document remis lors de la livraison des bacs d'ordures ménagères



Mémo déchetterie

LA COMMUNICATION À DESTINATION DES ADHÉRENTS

- Mise à disposition d'outils de communication (guide, «stop pub», flyers, affiches...)
- Rédaction d'articles
- Point communication comités syndicaux
- Rapport annuel



Affiche sensibilisation
Liverdy-en-Brie



Affiche réunion publique
Pontcarré



Rapport annuel

ACCOMPAGNEMENT DES ADHÉRENTS DANS LEUR DEMARCHE D'ECO EXEMPLARITE

- Sensibilisation des agents communaux dans le cadre de projet de tri dans les bureaux
- Mise à disposition d'équipements de pré collecte

- ▶ Ozoir-la-Ferrière
- ▶ Pontault-Combault
- ▶ Roissy-en-Brie
- ▶ Tournan-en-Brie

Nombre d'agents
sensibilisés

249

Nombre de sacs de pré collecte
mis à disposition

433



Sensibilisation à la Mairie d'Ozoir-la-Ferrière

PRÉVENTION DES DÉCHETS

Compostage en habitat individuel

Le SIETOM accentue ses sensibilisations et dotations en accueillant les habitants les lundis, mercredis et samedis pour permettre au plus grand nombre de participer.

1 383

composteurs distribués

(956 en 2022)

54

réunions organisées

(37 en 2022)

8 119

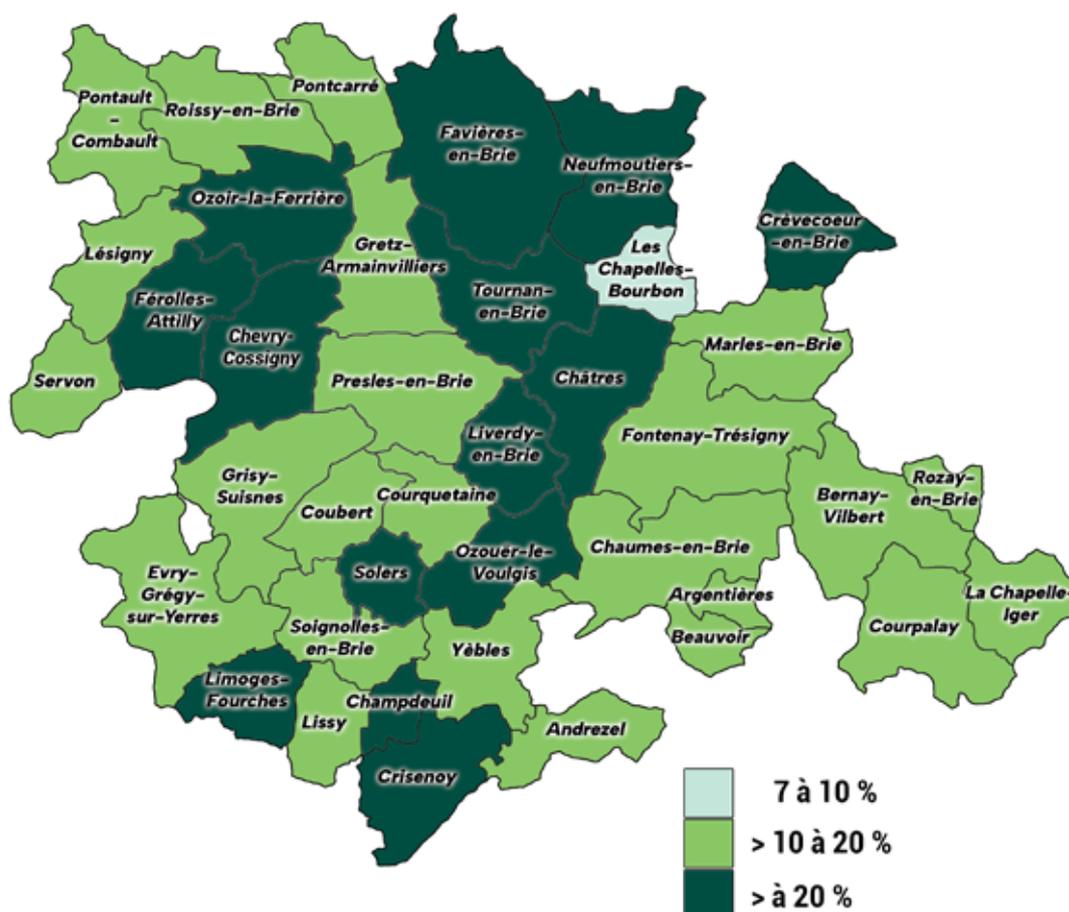
foyers équipés
depuis 2009

(6 735 en 2022)



Répartition des maisons équipées en composteur en 2023

Taux d'équipement moyen **19,55 %** (16,31% en 2022)



La sensibilisation : une étape essentielle pour garantir la qualité de la pratique

Les élus du SIETOM ont opté depuis 2015 pour la gratuité des dotations en composteur afin de faciliter le déploiement de la pratique. En revanche, pour garantir sa pérennité, la sensibilisation avant le retrait du composteur est indispensable.

Sensibilisations du SIETOM

Sur les communes

14

Chevry-Cossigny
Crisenoy
Gretz-Armainvilliers
Limoges-Fourches
Ozoir-la-Ferrière (4)
Pontault-Combault (2)
Pontcarré
Roissy-en-Brie (2)
Solers

330 composteurs

(13 réunions et 245 composteurs distribués en 2002)

Au siège du SIETOM

40

1 053 composteurs

(24 réunions et 711 composteurs distribués en 2022)

Sites collectifs équipés

8

2 résidences
6 espaces autonomes
(crèche, cimetière, scolaire...)

(7 sites en 2022)

L'engagement du SIETOM auprès de la Région Ile-de-France

Dans le cadre du dispositif «Zéro déchet et économie circulaire», le SIETOM bénéficie d'un soutien financier de 35 % des dépenses d'investissement pour l'acquisition des composteurs dans le respect du projet présenté pour l'obtention de la subvention régionale.

L'engagement du SIETOM auprès de l'ADEME

Dans le cadre du dispositif «Fonds vert - Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires», le SIETOM bénéficie d'un soutien financier de l'ADEME portant sur l'emploi de la chargée de mission bio-déchets et des dépenses dédiées au tri à la source des biodéchets.

L'inscription du SIETOM dans ces dispositifs contribue à l'atteinte des objectifs régionaux inscrits au PRPGD (Plan Régional de prévention et de gestion des déchets) de réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés, et de déployer le compostage de proximité.



Le tri à la source des biodéchets

Un groupe de travail a été constitué pour décider de la méthodologie permettant de répondre à la généralisation du tri à la source des biodéchets voulue par la loi AGECL au 1er janvier 2024.

■ Les décisions prises par les élus de ce groupe de travail ont conduit à poser trois principes :

- Le compostage sera la réponse prioritaire pour les habitats disposant d'un jardin ou d'un espace vert
- Une collecte en point d'apport volontaire pourra être proposée là où le compostage ne peut pas se mettre en place
- Le SIETOM ne souhaite pas proposer de collecte en porte-à-porte

■ Une phase test de six mois a débuté en décembre selon une typologie de territoire et d'habitat :

Solutions de tri		COMPOSTAGE		COLLECTE EN PAV	
		Individuel	Collectif	BAV sans badge	BAV avec badge
Typologies					
Milieu Urbain	Habitat collectif		X	X	X
	Habitat individuel	X			
Milieu Rural	Habitat collectif		X	X	X
	Habitat individuel	X			
	Centre-Bourg			X	X

FOYERS TEST COMPOSTAGE

90 foyers test se sont portés volontaires en habitat individuel et collectif pour peser dès le mois de décembre leurs restes alimentaires pendant 6 mois.



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Un appel à candidature a été fait auprès des communes pour installer 8 Points d'Apport Volontaire test : 4 avec contrôle d'accès et 4 en accès libre



Cette période de test est destinée à orienter les élus pour calibrer la mise en oeuvre en 2024.

Bilan 2023 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)

Document de planification territoriale, il couvre la période 2019–2025 et définit des objectifs pour permettre de contribuer à la baisse des DMA de 15 % par rapport à 2010.



Objectif 2023	Réalisé 2023	Bilan/ objectif	Objectif 2025
---------------	--------------	-----------------	---------------

Action A1 : Opération compostage individuel

Composteurs individuels distribués	927	1 383	149 %	60%
------------------------------------	-----	-------	-------	-----

Action A2 : Poursuivre et développer le compostage collectif et en espace public

Site de compostage partagé	12	8	67%	21%
----------------------------	----	---	-----	-----

Action B6 : Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire vers le grand public

Action de sensibilisation	1	1	100 %	33 %
---------------------------	---	---	-------	------

Action D9 : Promouvoir le réemploi, la réparation

Atelier/Animation	3	1	33 %	23 %
-------------------	---	---	------	------

Action D10 : Déploiement de la collecte du textile

Action de récupération	4	2	50 %	13 %
------------------------	---	---	------	------

Action E11 : Animations ludiques auprès des jeunes publics

Elèves sensibilisés	5 000	5 058	101 %	35 %
---------------------	-------	-------	-------	------

Actions prévues sur l'année 2024 :

Trois actions ont été différées sur l'année 2024 pour intégrer dans la planification la chargée de mission biodéchets recrutée en septembre :

- Action A3 : former les acteurs de la gestion de proximité des biodéchets et leur fournir un appui méthodologique
- Action A4 : développer le broyage des végétaux
- Action A5 : renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective



PRÉ-COLLECTE - COLLECTE



PRÉ-COLLECTE

LES BACS DE TRI SÉLECTIF

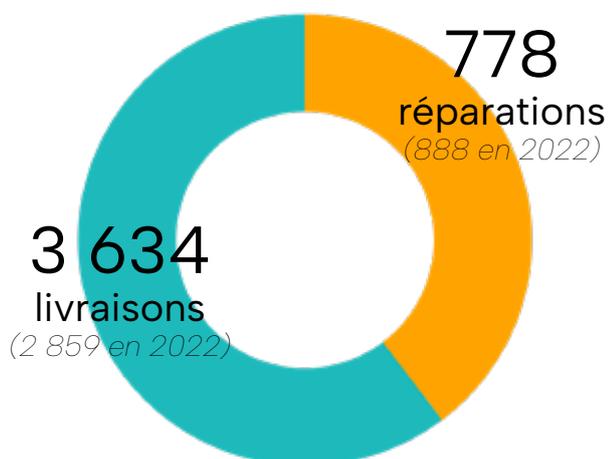
Les 39 communes du territoire sont conteneurisées pour la collecte sélective, ce qui représente **105 972 bacs** fin 2023.

Le service **Maintenance** assure :

- la livraison et la réparation des bacs de tri sélectif
- l'entretien du parc de bornes d'apport volontaire
- la sensibilisation des nouveaux habitants aux consignes de tri au moment de la livraison des bacs lorsqu'ils sont présents à leur domicile



105 972
bacs de collecte sélective
(104 419 en 2022)



4 112
interventions (*)
(3 580 en 2022)

48 %
des rendez-vous pris en ligne

(*) Une intervention peut occasionner plusieurs opérations de maintenance

LES SACS DE PRÉ-COLLECTE EMBALLAGES

Les **communicants de proximité** distribuent ces sacs aux foyers résidant en habitats collectifs à l'occasion d'opérations de sensibilisation en porte-à-porte ou en pied d'immeuble. Ces sacs permettent le transport des recyclables jusqu'au local propre.

364 sacs ont été distribués en 2023.



LA CAMPAGNE DE DOTATION EN BACS D'ORDURES MENAGERES

Le SIETOM a lancé en septembre 2023 une campagne de dotation en bac d'ordures ménagères. Cette dotation s'organise selon 3 phases sur tout le territoire jusqu'en décembre 2024.

Objectifs de cette dotation :

- Moderniser la prestation de collecte avec un bac normé permettant l'accroche au lève-conteneur de la benne
- Favoriser la propreté des rues
- Adapter la taille du bac à la composition des foyers
- Faciliter l'identification du bac et la prise en charge de sa maintenance (réparations, changement de volume) grâce à la puce intégrée



- Septembre à décembre 2023
- Janvier à juin 2024
- Juillet à décembre 2024



LES BORNES D'APPORT VOLONTAIRE

Le schéma de collecte sur le territoire est également composé d'un dispositif complémentaire en apport volontaire pour :

- Les surplus de verre
- Le papier exclusivement collecté en apport volontaire

Rappel : la mise en place de l'extension des consignes de tri sur les communes du SIETOM n'a pas intégré le papier. Ce choix économique s'explique par les conditions du marché de collecte actuel qui prendra fin en 2025.

Le papier pèse beaucoup plus lourd que les emballages et la prestation de collecte est dimensionnée sur un coût à la tonne. Si le papier avait été ajouté aux emballages, le coût de collecte aurait augmenté de près de 460 000 € HT/an.

Les bornes d'apport volontaire (BAV) sur le territoire



134

BAV verre
(134 en 2022)

185

BAV papier
(170 en 2022)

De nouvelles bornes en acier galvanisé remplacent progressivement les bornes en PEHD. Cubiques, elles ont la même capacité à recevoir 4 m³ de verre ou de papier.

21 bornes pour le papier et 6 bornes à verre ont été changées ou installées en 2023.

LES SACS DE PRÉ-COLLECTE PAPIER

Les communicants de proximité fournissent ces sacs aux écoles et administrations lors de leurs sensibilisations sur le tri du papier.

Ces sacs permettent d'effectuer un tri dans les classes ou dans les bureaux avant de rejoindre la borne d'apport volontaire.

441 sacs ont été distribués en 2023.



LE RECYCLAGE DU MATERIEL HORS D'USAGE

La réparation des bacs et des bornes d'apport volontaire est privilégiée grâce aux différentes interventions de notre service Maintenance.

Lorsque le matériel n'est pas réparable, il est stocké et récupéré par une société spécialisée dans le recyclage des plastiques.

Sont concernés lorsqu'ils sont hors d'usage :

- Cuves et couvercles des bacs
- Composteurs en plastique
- Bornes découpées en morceaux

22,62 t
Tonnage de PEDH recyclé
(11,5 T en 2022)



Chargement des bacs hors d'usage pour recyclage

COLLECTE SÉLECTIVE (emballages - verre - papier)

LES EMBALLAGES

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2023 : 157 666

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes toutes les 2 semaines (C0,5)

18 communes toutes les semaines (C1)



**Tonnages emballages
2023**

5 921,60 t

Tonnages Sepur

4 661,54 t

**Tonnages
Pontault-Combault**

1 260,06 t

Ratio kg/hab

37,56 kg

LES TONNAGES

	2021	2022	2023
Tonnages Sepur	3 851,22	3 999,48	4 661,54
Kg / Habitant	32,34	33,45	38,89
Tonnages Pontault	1 023,86	1063,06	1 260,06
Kg / Habitant	26,89	28,10	33,33
Tonnage total	4 875,08	5 062,54	5 921,60
kg/hab 39 communes	31,02	32,16	37,56

L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI (ECT)

Le cadre légal des Lois TECV et AGECE a imposé une mise en place de l'Extension des Consignes de Tri pour les collectivités en charge des déchets fin 2022.

Le SIETOM a déployé ses moyens opérationnels pour une mise en place effective début octobre 2022.

OBJECTIFS

- Simplifier le geste de tri
- Augmenter les performances de collecte et renforcer la valorisation matière par le recyclage
- Diminuer la quantité d'ordures ménagères incinérées/enfouies (baisse de la TGAP) en redirigeant vers le recyclage l'ensemble des emballages



SUIVI DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Performance de collecte des emballages

Année 2022	5 062,54 t	
Année 2023	5 921,60 t	+ 17 %

- Performance de collecte du verre

Année 2022	4 514,80 t	
Année 2023	4 380,48 t	- 3 %

- Performance de collecte du papier *

Année 2022	875,54 t	
Année 2023	781,84 t	- 11 %

* Collecte en point d'apport volontaire

COLLECTEURS



Sepur

Échéance contrat

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

8

Benne de collecte 3,5 tonnes

1

Kilomètres annuels

121 093 km (emballages + verre)

Consommation GNV annuelle

102 559 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)

Bennes de collecte 26 tonnes

6

Bennes de collecte 3,5 tonnes

2

Kilomètres annuels

36 750 km (emballages) + 25 388 km (verre)

Consommation GNV annuelle

14 608,38 kg (emballages) + 10 087,9 kg (verre)

Consommation Gasoil annuelle (*)

2 585,07 L (emballages) + 1 806,11 L (verre)

(*) Consommation gasoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement



LE VERRE

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2023 : 157 666

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes toutes les 2 semaines (C0,5)

18 communes toutes les semaines (C1)



Tonnages verre 2023

4 119,74 t

Tonnages Sepur

3 282,58 t

Tonnages Pontault-Combault

837,16 t

Ratio kg/hab

26,13 kg

LES TONNAGES

	2021	2022	2023
Tonnages Sepur	3 419,28	3 368,92	3 282,58
Kg / Habitant	28,71	28,17	27,39
Tonnages Pontault	855,10	866,56	837,16
Kg / Habitant	22,46	22,91	22,14
Tonnage total	4 274,38	4 235,48	4 119,74
kg/hab 39 communes	27,20	26,91	26,13

LE VERRE ET LE PAPIER

LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE

Zone : 39 communes

Apport volontaire

Fréquence : En fonction du taux de remplissage

Population 2023 : 157 666

LES TONNAGES

	VERRE			PAPIER		
	2021	2022	2023	2021	2022	2023
Tonnes	263,96	279,32	260,74	994,36	875,54	781,84
Kg / Hab	1,68	1,77	1,65	6,33	5,56	4,96



Collecteur

Apport volontaire

MINÉRIS

Échéance contrat :

31 décembre 2025

LES ENCOMBRANTS

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2023 : 157 666

Modes de collecte :

Porte-à-porte pour 38 communes

Sur rendez-vous à Pontault-Combault

Fréquence :

1 collecte mensuelle



Collecte des encombrants

**Tonnages encombrants
2023**

2 540,04 t

Tonnages Sepur

2 459,78 t

**Tonnages
Pontault-Combault**

80,26 t

Ratio kg/hab

16,11 kg

LES TONNAGES

	2021	2022	2023
Tonnages Sepur	3 300,66	2 831,44	2 459,78
Kg / Habitant	27,72	23,68	20,52
Tonnages Pontault	123,88	82,74	80,26
Kg / Habitant	3,25	2,19	2,12
Tonnage total	3 424,54	2 914,18	2 540,04
kg/hab 39 communes	21,79	18,51	16,11

PONTAULT-COMBAULT

Les tonnages d'encombrants collectés sur rendez-vous à Pontault-Combault sont envoyés dans une Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (I.S.D.N.D.).

948 rendez-vous ont permis de collecter 80,26 tonnes.

COLLECTEURS



Maître d'œuvre en solutions de propreté

Sepur

Échéance contrat

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes

2

Kilomètres annuels

51 321 km

Consommation GNV annuelle

43 422 kg

Régie

(Commune : Pontault-Combault)



Benne de collecte 26 tonnes

1

Kilomètres annuels

3 956 km

Consommation GNV annuelle

1 573,4 kg

LES ORDURES MÉNAGÈRES

LA COLLECTE

Zone : 39 communes

38 communes (Prestataire Sepur)

1 commune Pontault-Combault (régie SIETOM)

Population 2023 : 157 666

Mode de collecte : Porte-à-porte

Fréquence :

21 communes une fois par semaine (C1)

18 communes deux fois par semaine (C2)



Tonnages
ordures ménagères 2023

37 219,96 t

Tonnages Sepur

28 121,68 t

Tonnages Pontault-Combault

9 098,28 t

Ratio kg/hab

236,07 kg

LES TONNAGES

	2021	2022	2023
Tonnages Sepur	34 820,86	31 770,89	28 121,68
Kg / Habitant	292,40	265,68	234,62
Tonnages Pontault	11 181,65	9 971,50	9 098,28
Kg / Habitant	293,67	263,62	240,67
Tonnage total	46 002,51	41 742,39	37 219,96
kg/hab 39 communes	292,71	265,19	236,07

COLLECTEURS



Sepur

Échéance contrat

31 décembre 2025

Bennes de collecte 26 tonnes
13

Benne de collecte 3,5 tonnes
1

Kilomètres annuels
316 890 km

Consommation GNV annuelle
267 561 kg

Régie
(Commune : Pontault-Combault)

Bennes de collecte 26 tonnes
6

Bennes de collecte 3,5 tonnes
2

Kilomètres annuels
81 073 km

Consommation GNV annuelle
32 230,42 kg

Consommation Gazoil annuelle (*)
5 621,67 L



(*) Consommation gazoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement

COLLECTEURS



Maître d'œuvre en solutions de propreté

Sepur

Échéance contrat
31 décembre 2025

Benne de collecte 26 tonnes
1 à 2

Kilomètres annuels et consommation GNV
Pas de benne dédiée
Intégration à la flotte des véhicules de collecte

Régie

(Commune : Pontault-Combault)

Bennes de collecte 26 tonnes

2

Bennes de collecte 3,5 tonnes

2

Kilomètres annuels

5 067 km

Consommation GNV annuelle

2 015,15 kg

Consommation Gasoil annuelle (*)

411,9 L

(*) Consommation gasoil générée par le recours aux mini-bennes et à une benne de remplacement



LA CARACTERISATION DES ORDURES MENAGERES



2021
Echantillon de 290,80 kg*



Déchets putrescibles 109,55 kg dont - 60,58 kg de déchets de jardin - 32,53kg de restes alimentaires - 13,38 kg de produits alimentaires non consommés - 3,07 kg autres putrescibles	37,7%
Plastique 45,16 kg - 3,58 kg de bouteilles et flacons en plastique - 41,58 kg de pots et barquettes, films, sacs et autres plastique	15,5%
Eléments fins 31,51 kg Eléments de moins de 20 mm	10,8%
Papiers 23,46 kg	8,1%
Textiles 9,52 kg	3,3%
Textiles sanitaires 29,21 kg Fraction hygiénique et papiers souillés	10,1%
Cartons 18,49 kg	6,4%
Verre 5 kg	1,7%
Métaux 7,06 kg	2,4%
Combustibles non classés 4,40 kg	1,5%
Composites 3,51 kg	1,2%
Déchets ménagers spéciaux 0,95 kg	0,3%
Incombustibles non classés 2,97 kg	1%

2023
Echantillon de 265,19 kg*



Déchets putrescibles 44,57 kg dont - 14,21 kg de déchets de jardin - 16,25 kg de restes alimentaires - 11,13 kg de produits alimentaires non consommés - 2,98 kg autres putrescibles	16,8%
Plastique 46,06 kg - 13,63 kg de bouteilles et flacons en plastique - 32,43 kg de pots et barquettes, films, sacs et autres plastique	17,4%
Eléments fins 34,87 kg Eléments de moins de 20 mm	13,2%
Papiers 23,32 kg	8,8%
Textiles 21,02 kg	7,9%
Textiles sanitaires 19,50 kg Fraction hygiénique et papiers souillés	7,4%
Cartons 19,11 kg	7,2%
Verre 15,65 kg	5,9%
Métaux 12,24 kg	4,6%
Combustibles non classés 10,10 kg	3,8%
Composites 9,03 kg	3,4%
Déchets ménagers spéciaux 5,95 kg	2,2%
Incombustibles non classés 3,75 kg	1,4%

* Ratio kg/habitant d'ordures ménagères collectées en 2020

* Ratio kg/habitant d'ordures ménagères collectées en 2022



DÉCHETTERIES



6 DÉCHETTERIES

Pontault-Combault

42 190 passages

(40 874 en 2022)

Roissy-en-Brie

43 054 passages

(38 301 en 2022)

Ozoir-la-Ferrière

58 486 passages

(44 335 en 2022)

Gretz-Armainvilliers

40 226 passages

(34 108 en 2022)

Fontenay-Trésigny

37 722 passages

(33 220 en 2022)

Évry-Grégy-sur-Yerres

29 947 passages

(25 922 en 2022)

Nombre de passages en 2023

Ozoir-la-Ferrière	58 486
Roissy-en-Brie	43 054
Pontault-Combault	42 190
Gretz-Armainvilliers	40 226
Fontenay-Trésigny	37 722
Évry-Grégy-sur-Yerres	29 947

ACCÈS

Conditions d'accès :

- réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM
- accessibilité pour les habitants de La Houssaye-en-Brie et de Lumigny-Nesles-Ormeaux (convention avec le SMITOM Nord Seine-et-Marne)
- autorisé aux véhicules de moins de 3,5 tonnes
- soumis à chaque passage à la présentation d'une carte d'accès et d'une pièce d'identité au même nom (une seule carte par véhicule)

Demande de carte :

- Voie postale
- Formulaire en ligne



Contrôle à l'entrée de la déchetterie

MÉMO DÉCHETTERIE

21 flux de déchets triés
+ de 75 % de valorisation

DÉPÔTS SANS LIMITE

DÉPÔTS LIMITÉS

2 m ³ / semaine 16 m ³ / an	1 m ³ / semaine 8 m ³ / an	25 kg / semaine 90 kg / an	2 m ³ / semaine 7 m ³ / an
3 m ³ / semaine 10 m ³ / an	10 L / semaine	20 L / an	4 / semaine 30 m ³ / an

Déchets interdits :
Bouteilles de gaz et extincateurs, déchets industriels, professionnels, commerciaux, artisanaux, déchets des établissements publics, déchets d'amateurs, médicaments, ordures ménagères, pièces automobiles...

Mémo déchetterie pour les usagers



Nombre de cartes créées

4 589

4 209 nouvelles cartes
(3 037 en 2022)

380 cartes renouvelées
(387 en 2022)

Le réseau des déchetteries et ses horaires d'ouverture

Une possibilité de dépôts 7j/7

L'accès est :
- Réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM
- Soumis à chaque passage à la présentation d'une carte d'accès et d'une pièce d'identité au même nom
- Interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, aux camions-bennes, à plateau et hayon

Octobre à avril	9h-19h45 / 9h-19h	10h-19h	10h-19h	9h-19h	Les déchetteries sont fermées les jours fériés		
Mal à septembre	9h-19h45 / 9h-19h	10h-19h	10h-19h	9h-19h			
Ferme les jours fériés	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
PONTAULT-COMBAULT	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
POSSY-EN-BRIE	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
GEOR-LA-FERRIÈRE	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
GREZ-ARMARVILLE	✓	✓	X	X	✓	✓	✓
ÉVRY-GRÉCY-S/VERRES	X	X	✓	✓	✓	✓	✓
FONTENAY-TRÉSIGNY	X	X	✓	✓	✓	✓	✓

Obtention de la carte d'accès aux 6 déchetteries :
Demande en ligne sur www.sietom77.com / Via services en ligne / Carte déchetterie
Par courrier / toutes les informations sur www.sietom77.com/déchetterie ou par téléphone : 01 64 07 27 01

Société mixte d'environnement et de traitement des ordures ménagères de la Région de Touraine-en-Brie
18700448 route de Fontenay - 77020 Fontenay-en-Brie - 01 64 07 90 35 - info@sietom77.com - www.sietom77.com

LES TONNAGES

22 086,16 t

140,08 kg / hab

	2021	2022	2023
Ozoir-la-Ferrière	4 774,66	3 876,84	4 814,88
Pontault-Combault	4 119,28	3 591,39	3 546,74
Fontenay-Trésigny	3 792,04	3 532,52	3 697,91
Roissy-en-Brie	3 728,03	3 654,08	3 557,26
Gretz-Armainvilliers	3 688,24	3 327,70	3 385,81
Evry-Grégy-sur-Yerres	3 122,53	2 899,75	3 083,56
6 déchetteries	23 224,78	20 882,29	22 086,16
Kg / Habitant	147,78	132,66	140,08

TYPOLOGIE DES DÉCHETS ET VALORISATION

19 FLUX TRIÉS

en 2022



23 FLUX TRIÉS

en 2023

	2021	2022	2023
GRAVATS	7 164,72 t 45,59 kg/hab	6 277,16 t 39,88 kg/hab	5 829,96 t 36,98 kg/hab
TOUT-VENANT	5 896,08 t 37,52 kg/hab	4 877,34 t 30,99 kg/hab	4 708,20 t 29,86 kg/hab
VEGETAUX	5 425,45 t 34,52 kg/hab	5 120,48 t 32,53 kg/hab	6 650,62 t 42,18 kg/hab
MOBILIER	1 803,38 t 11,47 kg/hab	1 798,64 t 11,44 kg/hab	2 003,26 t 12,71 kg/hab
BOIS	1 069,80 t 6,81 kg/hab	1 057,98 t 6,72 kg/hab	1 085,19 t 6,88 kg/hab
DEEE Déchets Electroniques Electriques	615,70t 3,92 kg/hab	586,95 t 3,73 kg/hab	589,80 t 3,74 kg/hab
MÉTAUX	588,98 t 3,75 kg/hab	533,61 t 3,39 kg/hab	485,67 t 3,08 kg/hab
CARTONS	269,50 t 1,71 kg/hab	257,88 t 1,64 kg/hab	281,30 t 1,78 kg/hab
DDM Déchets Dangereux des Ménages	179,96 t 1,15 kg/hab	166,83 t 1,06 kg/hab	195,31 t 1,24 kg/hab
TEXTILES	101,39 t 0,65 kg/hab	102,14 t 0,65 kg/hab	115,93 t 0,74 kg/hab
BATTERIES	28,05 t 0,18 kg/hab	26,24 t 0,17 kg/hab	25,45 t 0,16 kg/hab
HUILES DE VIDANGE	30,20 t 0,19 kg/hab	28,85 t 0,18 kg/hab	29,70 t 0,19 kg/hab

	2021	2022	2023
PNEUS	18,94 t 0,12 kg/hab	20,60 t 0,13 kg/hab	26,06 t 0,17 kg/hab
CAPSULES CAFE	18,12 t 0,12 kg/hab	10,58 t 0,07 kg/hab	2,78 t 0,02 kg/hab
PILES	5,26 t 0,03 kg/hab	6,92 t 0,04 kg/hab	7,25 t 0,05 kg/hab
HUILES ALIMENTAIRES	5,20 t 0,03 kg/hab	6,03 t 0,04 kg/hab	5,30 t 0,03 kg/hab
RADIOGRAPHIES	1,41 t 0,01 kg/hab	0,95 t 0,01 kg/hab	1,31 t 0,01 kg/hab
CARTOUCHES D'ENCRE	1,36 t 0,01 kg/hab	1,21 t 0,01 kg/hab	1,23 t 0,01 kg/hab
LAMPES ET NÉONS	1,28 t 0,01 kg/hab	1,90 t 0,01 kg/hab	4,40 t 0,03 kg/hab
OUTILS DU PEINTRE	-	-	1,93 t 0,01 kg/hab
ABJ thermiques Articles de Bricolage et de Jardin	-	-	8,76 t 0,06 kg/hab
ASL Articles de Sport et de Loisirs	-	-	21,21 t 0,13 kg/hab
ABJ non thermiques Articles de Bricolage et de Jardin	-	-	5,55 t 0,04 kg/hab

VALORISATION

	2021	2022	2023
Valorisation annuelle	73,26 %	75,57 %	78,08 %



LE TRAITEMENT



LE TRAITEMENT DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

LES EMBALLAGES



Sepur
4 661,54 t
3 999,48 t en 2022



Pontault-Combault
1 260,06 t
1 063,06 t en 2022



Déchetteries (cartons)
267,40 t
252,74 t en 2022

6 189 t tonnes entrantes

5 315,28 t en 2022



Centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes
(depuis le du 3 octobre 2022)

5 041,92 tonnes valorisées

(hors refus et cartons déchetteries)

3 973,14 t en 2022

Carton



3 136,33 t
2 828,77 t en 2022

Plastique



911,76 t
763,11 t en 2022

Acier



304,47 t
251,52 t en 2022

Flux
développement



322,64 t
43,70 t en 2022

Brique
alimentaire



148,68 t
39,02 t en 2022

Aluminium



118,56 t
24,80 t en 2022

Films PE



99,48 t
22,22 t en 2022

Refus

1 025,36 t
753,92 t en 2022

LE VERRE



Stockage casier à verre

Sepur
3 282,58 t
3 368,92 t en 2022

Pontault-Combault
837,16 t
866,56 t en 2022

Minéris
260,74 t
279,32 t en 2022

Apports extérieurs
Aucun
4,96 t en 2022



4 380,48 tonnes entrantes
4 519,76 en 2022

4 254,32 tonnes valorisées
4 519,80 en 2022

LE PAPIER



Stockage alvéole papier

Minéris
781,84 t
875,54 t en 2022

Apports extérieurs
2,92 t
1,63 t en 2022



784,76 tonnes entrantes
877,17 en 2022

792,34 tonnes valorisées
827,84 en 2022

A noter la différence entre les tonnages entrants et valorisés justifiée par les effets de stock et la différence de tare des ponts bascule

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sepur	Pontault-Combault	Camping (sous convention)
28 121,68 t	9 098,28 t	11,68 t
<i>31 415,94 t en 2022</i>	<i>9 971,50 t en 2022</i>	<i>10,40 t en 2022</i>



Quai de transfert

37 231,64 tonnes entrantes
41 397,84 t en 2022



Transfert

37 004,74 tonnes traitées
41 714,90 t en 2022

Incineration
29 603,40 t
32 237,46 t en 2022

ISDND*
7 401,34 t
*9 832,39 t en 2022
(dont 354,95 t issues des ZI)*

* Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux

A noter la différence entre les tonnages entrants et transférés est justifiée par des écarts de pesée

LE TRAITEMENT DES ENCOMBRANTS

Sepur

2 459,78 t

2 831,44 t en 2022

Pontault-Combault

80,26 t

82,74 t en 2022



Centre de tri / transfert

245,98 t

283,14 t en 2022

2 213,80 t

2 548,30 t en 2022



Recyclage du bois,
des cartons
et de la ferraille

2 294,06 t

2 631,04 t en 2022



Enfouissement
Installation de Stockage des
Déchets Non Dangereux (ISDND)

Titulaire
SUEZ



Échéance contrat :
31 décembre 2023
(reconductible)

LES EXUTOIRES

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Emballages – Verre – Papier			
Plastique	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Aluminium	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Carton	Recyclage	Véolia	Différents sites
Acier	Recyclage	Véolia	Différents sites
Brique alimentaire	Recyclage	SUEZ	Différents sites
Verre	Recyclage	Verallia	Différents sites
Papier	Recyclage	UPM	Différents sites
Refus de tri	Incinérateur	SIETREM	Saint-Thibault-des-Vignes (77)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Encombrants			
38 communes	* Pré-tri au grappin du bois, ferrailles et cartons * 90 % en ISDND	Big Bennes (10%) SUEZ (90%)	Soignolles-en-Brie (77)
Pontault-Combault	ISDND	Big Bennes	Soignolles-en-Brie (77)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Apports en déchetteries			
Gravats	Centre de tri Déchets inertes	Big Bennes	Soignolles-en-Brie (77)
Encombrants	ISDND	SUEZ	Champigny (94)
Végétaux	Plateforme de compostage	Brangeon	Grisy-Suisnes (77)
Bois	Plateforme de compostage	Brangeon	Grisy-Suisnes (77)
Cartons	Centre de tri	Véolia	Villeneuve-le Roi (94)
Ferrailles	Traitement spécifique du flux	Bourgogne et Recyclage	Beaune (21)
Batteries	Traitement spécifique du flux	Bourgogne et Recyclage	Beaune (21)
DEEE	Traitement spécifique du flux	SEMAVAL	Vert-le-Grand (91)
Mobilier	Centre de tri CTHP* + CSR**	SEMAVAL	Vert-le-Grand (91)
Déchets dangereux	Traitement spécifique du flux	Triadis - EcoDDS	Étampes (91) + autres sites
Textiles	Traitement spécifique du flux	Le Relais	Ploisy (02)
Huile de vidange	Traitement spécifique du flux	Rodor	Villeneuve-Saint-Georges (94)
Pneus	Traitement spécifique du flux	Alliapur	Lyon (69)
Capsules de café	Traitement spécifique du flux	SUEZ	Lagny-sur-Marne (77)
Huiles alimentaires	Traitement spécifique du flux	Ecogras	Bonneuil-sur-Marne (94)
Piles	Traitement spécifique du flux	Chimirec pour Corepile	Différents sites en France
Lampes et néons	Traitement spécifique du flux	Chimirec pour Ecosystem	Différents sites en France
Cartouches d'encre	Traitement spécifique du flux	Collect'as	Linaz (91)

Flux	Type de traitement	Société	Ville
Ordures ménagères			
22,58 % du gisement	Incinérateur	SOVALEM (Véolia)	Montereau-Fault-Yonne (77)
28,06 % du gisement	Incinérateur	Véolia	Vaux-le-Pénil (77)
17,73 % du gisement	Incinérateur	SUEZ	Saint-Thibault-des-vignes (77)
11,63 % du gisement	Incinérateur	SOMOVAL (Véolia)	Monthyon (77)
20 % du gisement	ISDND	REP (Véolia)	Claye-Souilly (77)

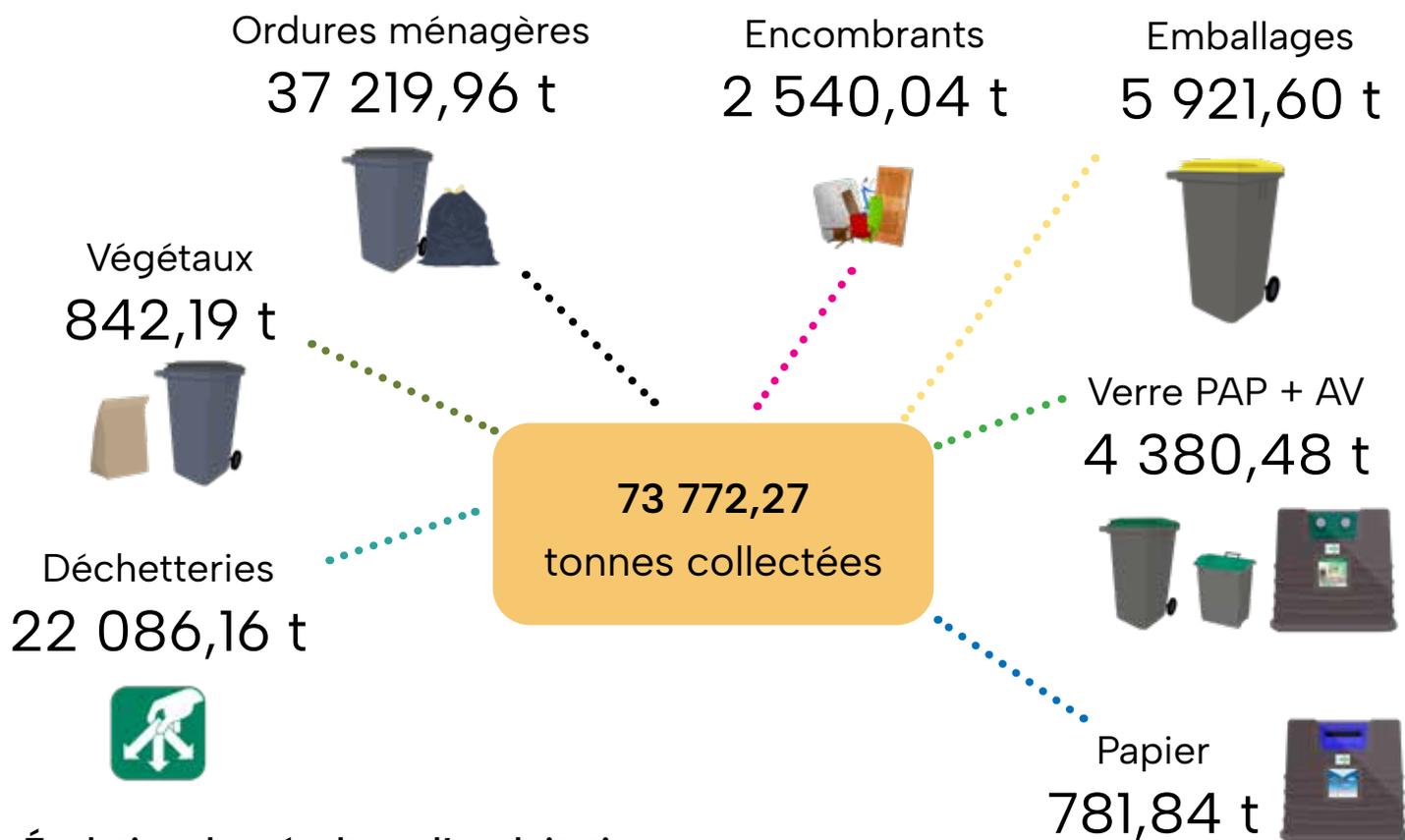
TOTAL		Évolution 2022 / 2023
80 % du gisement	Incinération	+ 3,52 %
20 % du gisement	ISDND	-11,97%



SYNTHÈSE



LES TONNAGES 2023



Évolution des résultats d'exploitation

SEPUR + Pontault	2021				2022				2023			
	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab	Tonnages collectés	Ratio kg/hab	Tonnages traités	Ratio kg/hab
OM	46 002,51	292,71	46 507,63	295,92	41 742,39	265,19	42 069,85	267,27	37 219,96	236,07	37 004,74	234,70
Encombrants	3 424,54	21,79	3 424,54	21,79	2 914,18	18,51	2 914,18	18,51	2 540,04	16,11	2 540,04	16,11
Emballages	4 875,08	31,02	3 685,45	23,45	5 062,54	32,16	3 973,14	25,24	5 921,60	37,56	5 041,92	31,98
Verre PAP	4 274,38	27,20	4 208,92	26,78	4 235,48	26,91	4 240,48	26,94	4 119,74	26,13	3 993,58	25,33
Verre AV	263,96	1,68	263,96	1,68	279,32	1,77	279,32	1,77	260,74	1,65	260,74	1,65
Papier PAV	994,36	6,33	964,96	6,14	875,54	5,56	827,84	5,26	781,84	4,96	792,34	5,03
Végétaux									842,19	5,34	842,19	5,34
Déchetteries	23 224,78	147,78	23 224,78	147,78	20 882,29	132,66	20 882,29	132,66	22 086,16	140,08	22 086,16	140,08
TOTAL	83 059,61	528,50	82 280,24	523,54	75 991,74	482,77	75 187,10	477,66	73 772,27	467,90	72 561,71	460,22
Evolution /n-1	6,01%	6,06%	5,97%	6,01%	-8,51%	-8,65%	-8,62%	-8,76%	-2,92%	-3,08 %	-3,49 %	-3,65 %



LES COÛTS FINANCIERS



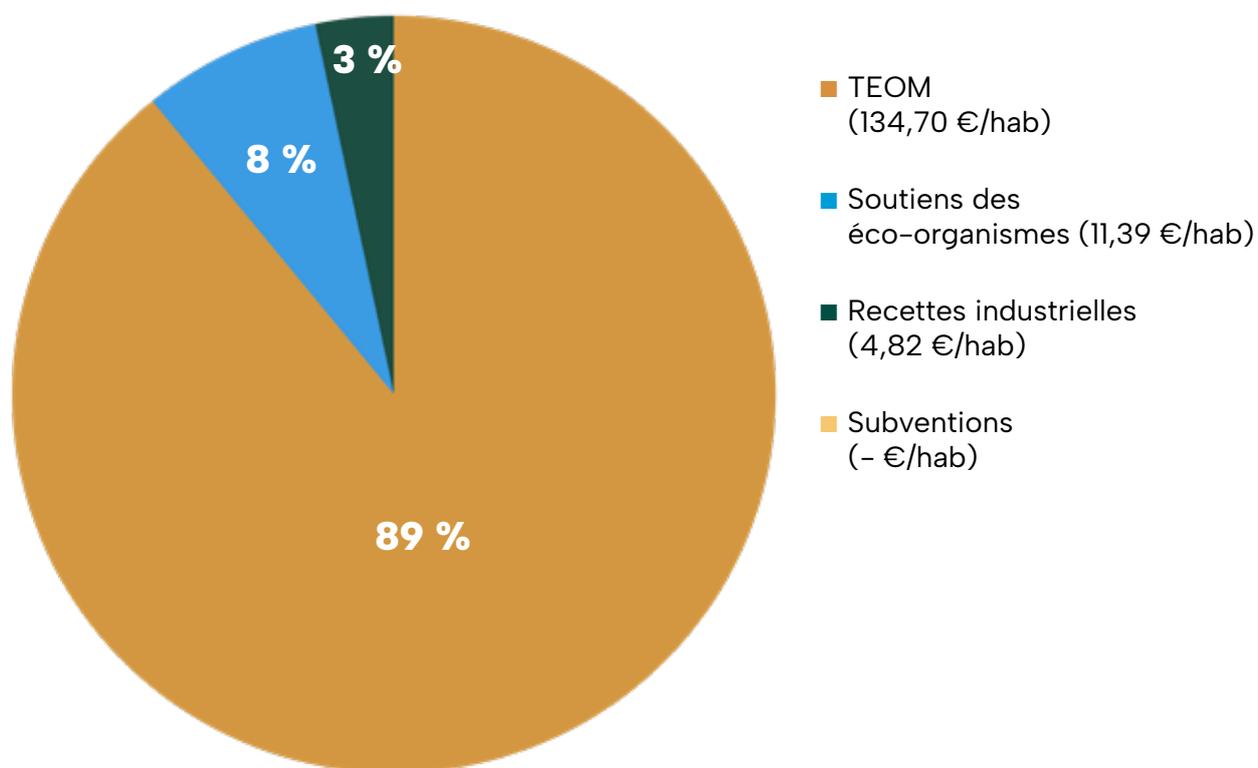
LES COÛTS

Tous les chiffres proviennent de la matrice des coûts établie sur les bases de la recommandation de l'ADEME et de l'ORDIF.

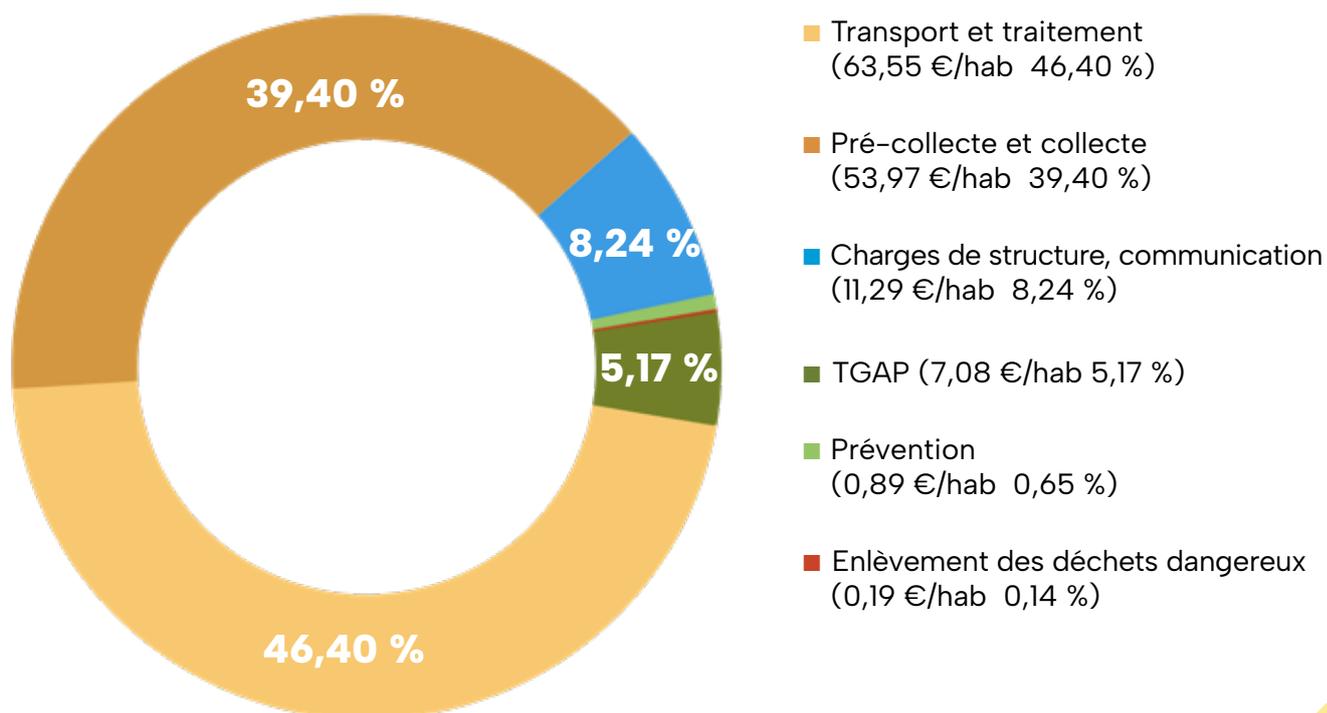
Décomposition du coût du service par poste de dépense :

CHARGES	2022		2023		Evolution 2022/2023
	TOTAL EN €	EN € / HAB	TOTAL EN €	EN € / HAB	
Charges de structure	1 521 066 €	9,66 €	1 337 505 €	8,48 €	- 12,21 %
Charges de communication	498 465 €	3,17 €	442 951 €	2,81 €	-11,28 %
Charges techniques	17 796 046 €	113,06 €	19 817 210 €	125,69 €	+ 11,18 %
<i>Prévention</i>	104 348 €	0,66 €	140 528 €	0,89 €	+ 34,45 %
<i>Pré-collecte et collecte</i>	7 794 256 €	49,52 €	8 509 932 €	53,97 €	+ 9 %
<i>Transport et traitement</i>	9 875 141 €	62,74 €	11 136 777 €	70,64 €	+ 12,59 %
<i>Enlèvement des déchets dangereux</i>	22 301 €	0,14 €	29 973 €	0,19 €	+ 34,18%
Total des charges HT	19 815 577 €	125,89 €	21 597 666 €	136,98 €	+ 8,82%
Coût fiscal (TVA acquittée)	1 254 558 €	7,97 €	1 180 374 €	7,49 €	- 6,07%
PRODUITS					
Recettes industrielles	1 185 597 €	7,53 €	759 452 €	4,82 €	- 36,05%
Soutien éco-organismes	1 522 514 €	9,67 €	1 796 311 €	11,39 €	+ 17,79 %
Aides	229 914 €	1,46 €	-	-	-
Total des produits	2 938 025 €	18,67 €	2 555 763 €	16,21 €	- 13,15%
Coûts service public/ Coût aidé TTC	18 132 110 €	115,19 €	20 222 277 €	128,26 €	+ 11,34%
Coût de la TEOM	19 652 303 €	124,85 €	21 238 191 €	134,70 €	+ 7,89%
Contribution des collectivités	- €	- €	- €	- €	- €

RÉPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE PRODUITS



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR TYPE DE CHARGES



Décomposition des coûts par flux :

Coûts agrégés K€	Flux de déchets							TOTAL
	OM résiduelles	Verre	Emballages hors verre	Déchets des déchetteries	Végétaux	Encombrants	Autres services	
Coût complet	11 965	1 515	3 658	3 325	315	819	0,47	21 598
Coût technique	11 965	1 413	3 117	3 209	315	819	0,47	20 838
Coût partagé	11 925	1 382	1 516	3 100	315	819	-15,14	19 042
Coût aidé HT	11 925	1 382	1 516	3 100	315	819	-15,14	19 042
TVA acquittée	865	86	122	35	19	52	0	1 180
Coût aidé TTC	12 790	1 468	1 638	3 136	334	871	-15,13	20 222

Coût complet : coût total € HT de la somme des charges

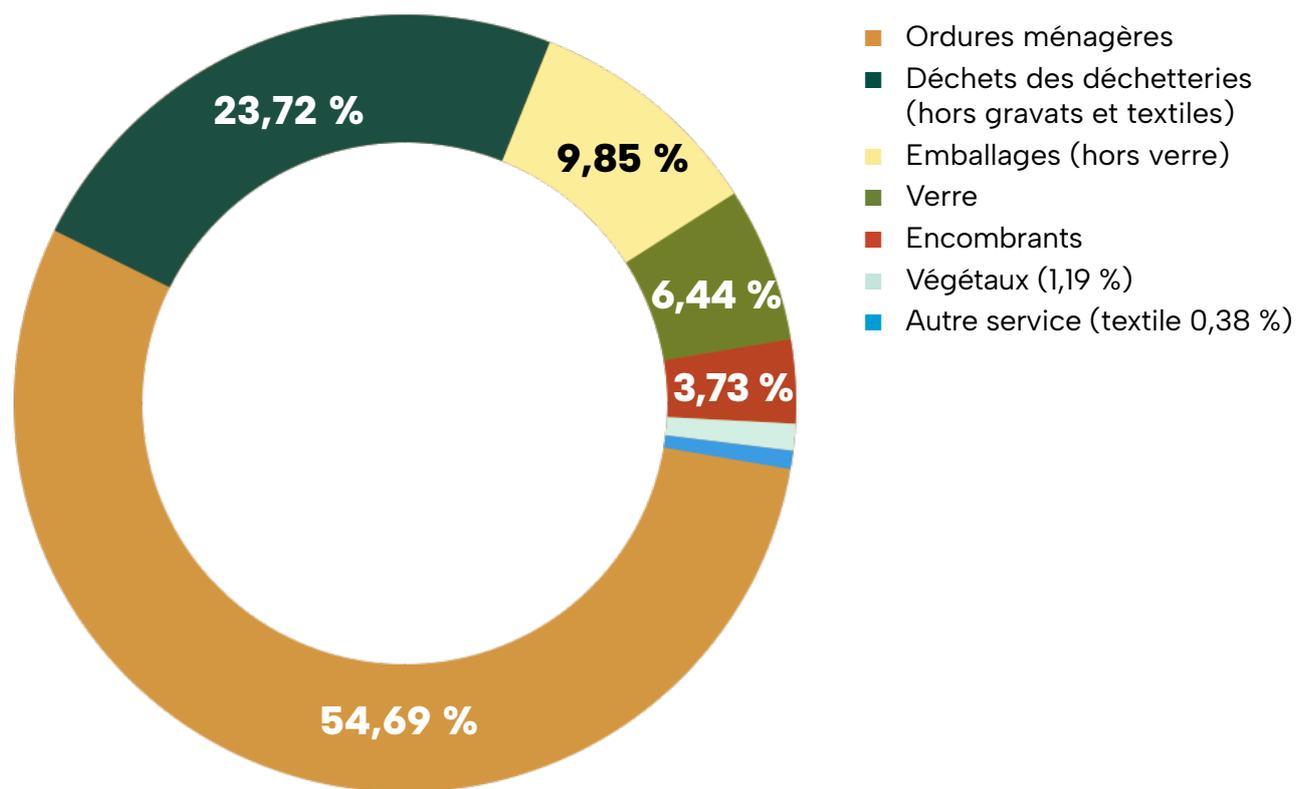
Coût technique : coût complet diminué des recettes industrielles

Coût partagé : coût technique diminué des soutiens des éco-organismes

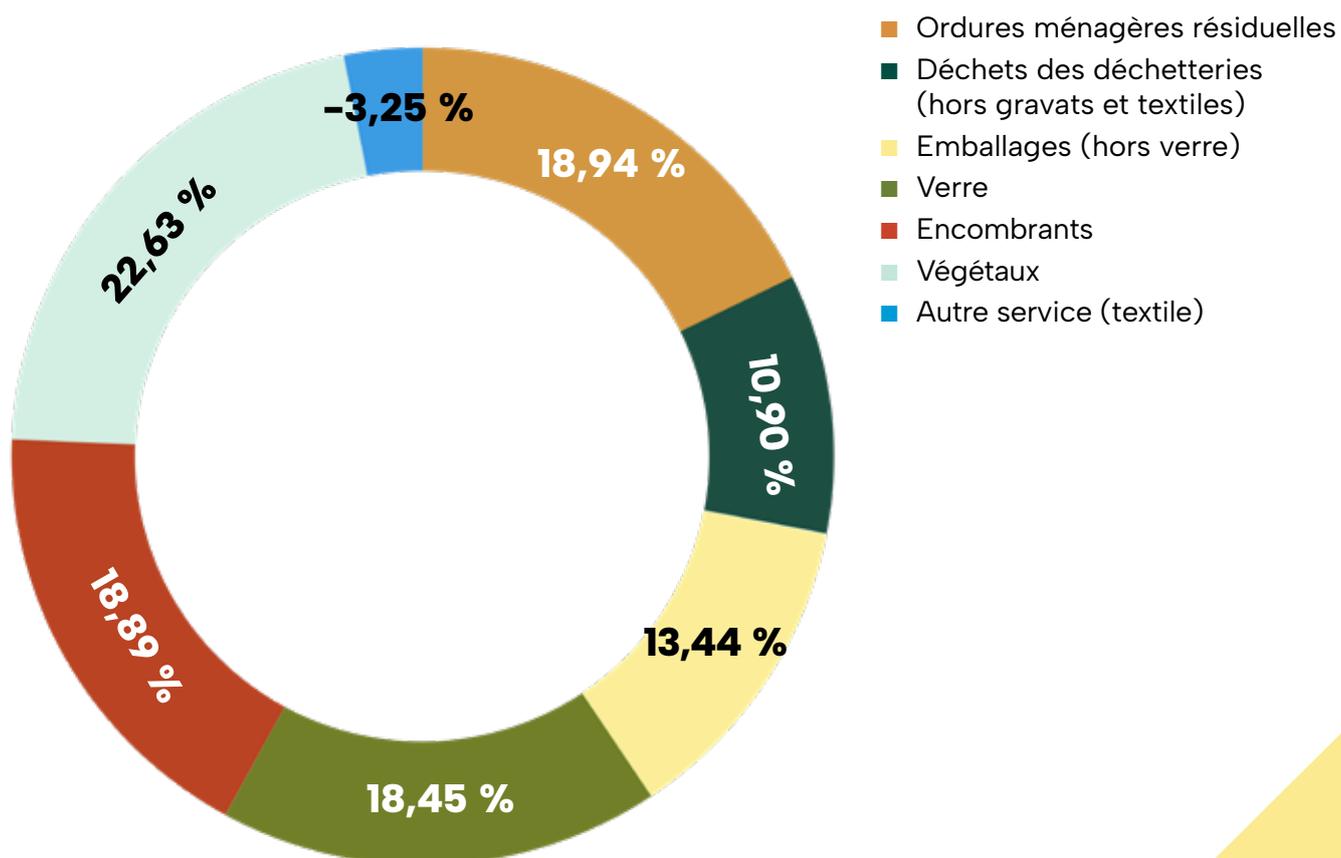
Coût aidé € HT : coût partagé diminué des aides

Coût aidé € TTC : coût aidé € HT augmenté de la TVA acquittée (assujettissement partiel)

RÉPARTITION DES QUANTITÉS PAR TYPE DE DÉCHETS



RÉPARTITION DU COÛT AIDÉ TTC PAR TYPE DE DÉCHETS



SIET  **M77**

Réduire, réutiliser, recycler